

CARTE D'ACCÈS

aux Installations et à bord des Navires

de Commerce Françaises

FLOTA ARGENTINA DE NAVEGACION DE ULTRAMAR
COMPANIA ARGENTINA DE NAVEGACION DODERO

Agence Maritime L. STRAUSS

Agents au Havre

M^r PAUL LAJULE

S.A.F.A.N

N°

79

1956

LES AGENTS :

A. M. L. STRAUSS

Flota Argentina de Navegacion de Ultramar

Compania Argentina de Navegacion Dodero

Agence Maritime L. Strauss, Agents



G. Lajule
Voir au verso
les observations essentielles

OBSERVATIONS ESSENTIELLES

Cette carte d'accès n'est valable que sur justification de l'identité du Titulaire. Cette justification peut être demandée à tous instants.

Tout usage frauduleux de cette carte entraînera son retrait immédiat, sans préjudice des poursuites judiciaires.

En cas de perte, le titulaire de la carte doit en prévenir immédiatement les Agents.

A défaut de cet avis, le titulaire est responsable des conséquences de la faute au point de vue frauduleux qu'il peut être fait de la carte égarée.

